

# BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

Niveau V

En 1 ou 2 ans

Un diplôme vers l'emploi !



## CHAMP PROFESSIONNEL :

- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



## LES MÉTIERS :

### OUVRIER QUALIFIÉ EN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS:

Il est à même d'effectuer les tâches techniques de réalisations paysagères, de rendre compte de l'exécution des travaux, d'adapter son travail aux contraintes.  
Poste que l'on retrouve dans les entreprises privées.

### JARDINIERS PAYSAGISTES :

Poste que l'on retrouve dans les entreprises privées.

### AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

Poste que l'on retrouve dans les collectivités territoriales.

## Insertion :

**80 % DES JEUNES ONT UN EMPLOI A LA SORTIE DE LA FORMATION**  
(dont 76 % en CDI).

*Moyenne sur le centre de formation de Kerliver*

## Organisation de l'alternance :

- Formation d'une durée de 2 ans (840 h),
- Possibilité de formation en 1 an (en fonction du parcours antérieur),
- Sur une année : 12 semaines de cours au CFA (35 h hebdomadaire), 35 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés,
- Contrôles tout au long de l'année,
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture.

## Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un CAPA ou d'un CAP ou sortir de 3<sup>ème</sup>,
- Avoir plus de 16 ans,
- signer un contrat d'apprentissage.

## Contenu de la formation :

### Domaine commun :

- Mathématiques, expression – communication,
- Biologie-agronomie, économie.

### Domaine professionnel :

- Reconnaissance des végétaux, Construction paysagère,
- Création et entretien d'un espace paysager, commercialisation
- Multiplication des végétaux, installation et suivi de culture,
- Gestion des milieux naturels,
- Utilisation des engins de transports et de terrassement,
- Récolte et préparation des commandes.

## Plateau paysager :

- Jardins des ronds, arboretum,
- Maçonnerie paysagère.

## Temps forts :

- Attestation valant CACES,
- Voyage d'études \* en France ou à l'étranger,
- Module « la biodiversité au jardin »,
- Pratique d'équitation dans un centre agréé.

(\* Sous réserve de financements (actions, subventions))

## « Bérangère • BPA 2<sup>ème</sup> année

Nous apprenons à nous organiser et à être autonomes. On nous traite en adultes.



## « Pierre • BPA 2<sup>ème</sup> année

Nous réalisons un travail personnel à travers l'élaboration du rapport sur notre entreprise.



## « Vincent • BPA 2<sup>ème</sup> année

Nous avons un salaire qui nous donne une autonomie dans notre vie.



80 % DES JEUNES ONT UN EMPLOI A LA SORTIE DE LA FORMATION (dont 76 % en CDI) *Moyenne sur le center de formation de Kerliver*



### Salaire des apprentis\* (SMIC horaire au 01/01/15 : 9,61 €)

Période d'apprentissage	De 16 à 18 ans	De 18 à 21 ans	+ de 21 ans
1 <sup>ère</sup> année	25 %	41 %	53 %
2 <sup>ème</sup> année **	37 %	49 %	61 %

\* Salaire de base pouvant être modifié en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti

\*\* Les apprentis BPA en 1an (déjà titulaire d'un diplôme de niveau V dans le même domaine) sont considérés comme étant en formation complémentaire, dont rémunération = salaire 2<sup>ème</sup> année majoré de 15%.

### RÉMUNÉRATION :

#### Exemples de salaires mensuel :

- Tom, 17 ans en CAPA TP 1<sup>ère</sup> année (25 %) = 364.39€
- Sébastien, 20 ans en BPA Pépinières 2<sup>ème</sup> année (49 %) = 714.20 €
- Audrey, 18 ans en 1<sup>ère</sup> Bac-Pro T.P.(49 %) = 714.20 €



Le centre de formation de Kerliver est conventionné par le Conseil Régional

## INFOS PRATIQUES :

### Recrutement

- Dossier de candidature à demander au centre de formation,
- Entretien avec l'équipe pédagogique,
- Tests de positionnement (parcours individualisé).

### Tarifs des prestations (Tarifs au 01.09.15)

- Pension complète (61.55 € la semaine),
- Restauration 5,25 € le déjeuner,
- Hébergement : locations dans communes ou villes voisines (*liste à disposition sur demande*),
- Rétrocession de photocopies (*par année scolaire*) : 66,15 €

### Aides particulières

- Indemnités forfaitaires de transport, hébergement et restauration versées par semestre (Subvention du Conseil Régional de Bretagne – Aides ARGOAT)
- Possibilité de « bourses apprentissage » auprès du Conseil Général du Finistère.

### Contacts

- Directeur du CFA : Pascal DOURMAP
- Référent pédagogique : Florence COSTE-SIREUDE
- Secrétariat : Marie COLLOREC



Photos : Mikael PAUWELS